

## IMT Lille Douai / Résidence REEFLEX

### *Conditions d'attribution*

#### **Généralités :**

- Une aile de 170 logements individuels est réservée à l'IMT Lille Douai
- Le bail peut débuter au plus tôt au 1<sup>er</sup> août et se terminer au plus tard au 31 juillet (pas de reconduction automatique, 1 mois de préavis)

#### **• Elèves de 1<sup>ère</sup> année, issus du concours post-bac**

- Le dossier est à télécharger [ici](#)
- Le dépôt du dossier est possible dès le 15 mai 2019 (date des premiers résultats Parcoursup - attention dossier recevable uniquement en cas de oui définitif)
- 80 places sont réservées aux futurs élèves de 1<sup>ère</sup> année, et ce jusqu'au 25 juin (phase complémentaire Parcoursup)
- Une fois cette date passée, les logements restants seront attribués

#### **• Pour les élèves locataires en 2018/2019 souhaitant rester :**

- Le dossier est à déposer début avril (voir directement avec REEFLEX)
- Les dossiers sont enregistrés en liste d'attente
- L'attribution des logements se fera à partir du 25 juin (voir ci-dessus)

#### **Fin juin :**

Si des logements sont toujours vacants fin juin et/ou en cas d'annulation : les appartements seront attribués au reste de la liste d'attente (élèves IMT Lille Douai et autres)

**Attention** : pas de garantie de reconduction d'une année sur l'autre, la priorité ne se faisant pas sur l'ancienneté dans la résidence